

Les bons gestes du randonneur :



- ⇒ Eviter de randonner par grand vent ou gel
- ⇒ Vérifier les périodes de chasse auprès de la mairie
- ⇒ Rester sur les chemins balisés
- ⇒ Respecter la biodiversité
- ⇒ Ne jeter aucun déchet dans la nature
- ⇒ Bannir les feux de forêt

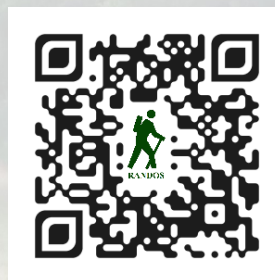
A voir :



- ⇒ Le château de Toury Lurcy (privé)
- ⇒ L'église paroissiale Saint-Martin

Cette randonnée vous a plu ?

Sillonnez le territoire du Sud-Nivernais grâce aux fiches randos disponibles sur :



Ou à

l'Office de Tourisme Confluence

Place du Champs de Foire

58300 DECIZE

Pour signaler un problème, utilisez SURICATE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SUD NIVERNAIS

2, La Jonction
58300 DECIZE

Téléphone : 03 86 77 09 45
Messagerie : accueil@ccsn.fr



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU SUD NIVERNAIS



RANDONNÉES SUD-NIVERNAIS



Toury-Lurcy

- ◇ Circuit du sanglier ⇒ 16,5 km
- ◇ 5 autres circuits de 2 km à 9 km

Facile



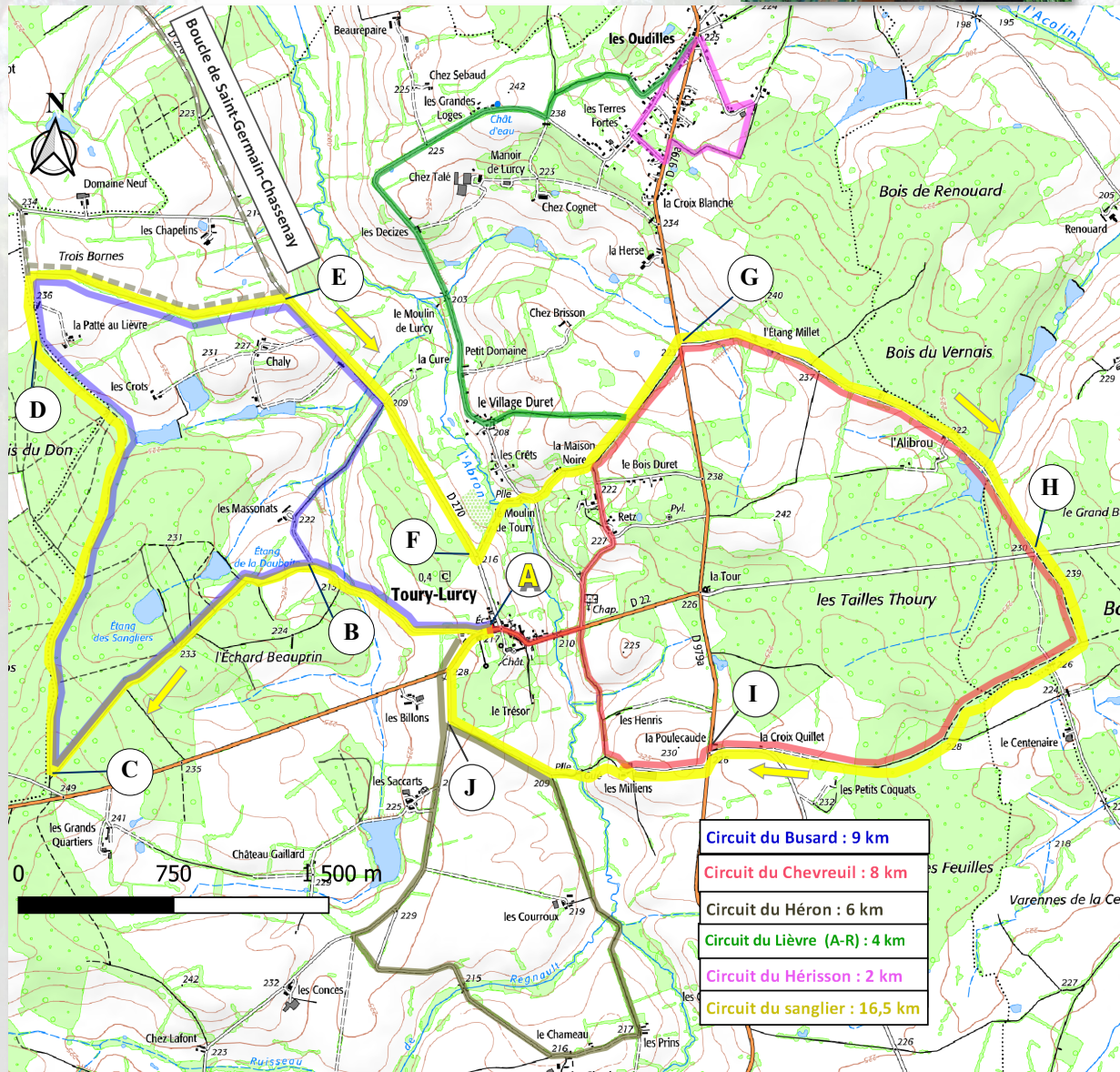
Panneau de signalétique

TOURY-LURCY

Circuit du Sanglier

16,5 km - 5h00

Balisage poteaux avec animaux correspondant à chaque parcours



A - Départ derrière l'église. Dos au panneau de départ, prendre la route à droite. Suivre direction Dornes. À la première intersection, prendre rue des Massonnats à droite sur 900 m.

B - À l'embranchement, prendre le chemin à gauche dans la forêt. Laisser un chemin à gauche, puis à droite et suivre le chemin principal sur 1,3 km.

C - À l'intersection, prendre à droite et continuer dans la forêt du Don sur 2,4 km.

D - À la sortie du bois, continuer tout droit. Laisser le chemin à droite menant à la ferme et s'engager sur le second chemin à droite. Le suivre sur 1,3 km.

E - Tourner à droite pour emprunter la D 270 sur 1,5 km.

F - Dans le virage prendre le chemin à gauche. Au bout, suivre la route à droite puis de suite à gauche. À la première intersection, rester sur ce chemin jusqu'à rejoindre la D 979A.

G - Suivre la D 979A à gauche sur une dizaine de mètres puis tourner à la première route à droite direction l'Alibrou. Continuer sur cette petite route qui devient chemin après le lieu-dit l'Alibrou jusqu'à la D 22.

H - À la D 22, traverser la route et prendre le chemin à gauche dans la forêt. À la sortie du bois, longer le champs à droite. Continuer tout droit jusqu'au chemin carrossable. Le suivre à droite jusqu'à la D 979 A.

I - Prendre à gauche la D 979A puis tourner à droite direction le lieu-dit Les Millienns. Traverser l'Abiron et continuer sur ce chemin.

J - Au croisement, prendre la petite route à droite. Au carrefour en T, récupérer la D 22 à droite et rejoindre le point de départ.